

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE CHOC SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

## A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service journalier).

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.  
4 — 10 — — Express.  
2 — 58 — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.  
11 — 50 — — Omnibus.  
6 — 36 — — soir, Omnibus.  
8 — 58 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — Les difficultés survenues entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ont occupé vendredi les premières heures de la séance de la chambre des Communes. Sir Charles Wood a d'abord annoncé, en réponse à sir George Tyler, que le gouvernement de la reine avait pris toutes les mesures nécessaires pour qu'un rapide armement de la flotte permit de répondre à toutes les éventualités. Puis sir E.-L. Bulwer-Lytton a fait son interpellation sur les affaires d'Amérique et les relations de l'Angleterre avec ce pays. On se rappelle que l'honorable membre avait ajourné, il y a quelque temps, une motion sur la question de l'Amérique centrale, en recevant l'assurance que le gouvernement anglais avait proposé un arbitrage aux Etats-Unis et qu'on attendait d'un jour à l'autre la réponse du cabinet de Washington. Mais, depuis, de graves événements ont eu lieu. Le gouvernement de l'Union a pris en quelque sorte sous sa protection la cause de l'aventurier Walker, et les dernières nouvelles de New-York prêtent maintenant à cet homme le projet d'envahir le territoire des Mosquitos et de l'annexer au Nicaragua. Or, la chambre n'ignore pas que l'Angleterre s'est engagée à protéger le territoire des Mosquitos contre toute invasion étrangère. Cet état de choses, a dit sir E.-L. Bulwer-Lytton, fait donc peser sur le gouvernement une responsabilité nouvelle et aggravée; aussi suis-je tout disposé à prolonger l'ajournement de ma motion. Je demanderai seulement au ministre si, depuis la proposition d'arbitrage, quelques démarches ont été faites auprès du gouvernement américain pour hâter sa réponse.

Lord Palmerston allait répondre quand M. Roebuck s'est levé précipitamment pour déclarer qu'il était de la dernière importance de faire connaître sur-le-champ à l'Angleterre, aux Etats-Unis et au monde les sentiments de la chambre à l'égard du différend. L'honorable membre aurait poursuivi longtemps peut-être, si M. d'Israëli ne l'avait rappelé à l'ordre en faisant observer qu'il n'y avait pas de motion déposée. Le premier ministre a pris alors

la parole, et il a confessé qu'il lui serait difficile de donner satisfaction à sir E. Bulwer-Lytton. Tout ce qu'il pouvait dire, c'était que le gouvernement des Etats-Unis avait reçu la proposition d'arbitrage mais qu'on avait cru devoir lui laisser le temps de méditer sa réponse. Quant aux observations générales présentées par l'honorable baronnet, lord Palmerston s'est empressé de reconnaître que, dans l'état des choses, toute discussion serait inopportune et périlleuse, et il a exprimé l'espoir que la chambre montrerait la même patience qu'au début de la dernière guerre. D'ailleurs, le ministre ne pense pas que le débat engagé entre les deux gouvernements puisse aboutir à la rupture de ces relations pacifiques qui ont si longtemps subsisté entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Le bon sens des deux peuples préviendra toute inutile interruption des rapports diplomatiques, et lord Palmerston ne doute pas que la chambre ne lui vienne en aide dans ses pacifiques efforts. Toutefois, il a voulu revenir sur la nouvelle qu'il avait donnée la veille du départ de Washington de M. Crampton. Il avait annoncé que cette nouvelle était parvenue au gouvernement par une voie indirecte. Il devait ajouter qu'il tenait de lord Clarendon que l'avis en était venu par un vapeur de la ligne Cunard, parti d'Halifax le 22 mai; mais on a reçu depuis des nouvelles de New-York, en date du 24, qui ne parlent pas du renvoi de M. Crampton. Lord Palmerston a donc prié la chambre de ne pas attacher à sa communication précédente plus d'importance qu'il ne convenait. Dans l'incertitude des faits, toute discussion devenait impossible. Les paroles du premier ministre ont clos l'incident, et la chambre, persuadée des avantages du silence, a passé aux affaires du jour. E. BERRY.

(Constitutionnel.)

ETATS-UNIS. — Une déplorable scène parlementaire a encore eu lieu à Washington. Le sénat venait de s'ajourner lorsque le colonel Preston R. Brooks, membre du Congrès pour la Caroline du Sud, s'approche du sénateur Sumner, et lui dit : « J'ai lu votre discours contre la Caroline du Sud, je l'ai lu avec soin et calme, vous avez calomnié mon Etat et mon vieux parent à cheveux blancs,

le sénateur Batter, qui est absent; je suis venu pour vous en punir. » Puis, joignant l'action aux paroles, le colonel a frappé son adversaire à tour de bras, à l'aide d'une canne en gutta-percha. Quand les personnes présentes ont réussi à séparer les combattants, M. Sumner avait déjà reçu une douzaine de coups sur la tête. Le colonel Brooks, a dû fournir une caution de 500 dollars pour assurer sa comparution en justice, s'il en est réquis. L'état de M. Sumner ne présente rien de grave, mais l'affaire a causé une grande sensation parmi les abolitionnistes, qui ont provoqué dans les deux chambres du Congrès la nomination des comités d'enquête. — Havas.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Trieste, 6 juin. — « Des nouvelles de Constantinople, du 30 mai, annoncent que la Russie proteste contre l'admission du prince Stourdza en qualité de membre de la commission chargée de fixer la délimitation de la frontière de Bessarabie.

« Les Européens, possesseurs de propriétés en Turquie vont payer l'impôt. 13,000 chrétiens vont être enrôlés dans l'armée. »

Berlin, 6 juin. — « La Russie réduit le personnel de la flotte de Finlande.

« La nomination de M. de Benckendorff, comme ambassadeur à Stuttgart est officielle.

« Le conseiller d'Etat Calabosse, est nommé attaché à l'ambassade de Paris.

« Un ukase ordonne de suspendre dans les cathédrales les drapeaux des milices licenciées de l'Empire. » — Havas.

Tout récemment le général commandant la subdivision de Medeah a parcouru une partie du sud de nos possessions algériennes. Il s'est rendu à Laghouat par Taguin, et il est rentré dans le Tell par la route de Djelfa. Que l'on suive sur la carte cet itinéraire et l'on verra qu'il s'enfoncé très-avant dans le Sahara, aux confins extrêmes de l'Algérie.

Le fait capital constaté par cette excursion militaire, c'est le développement que prennent les cul-

## FEUILLETON

## LE Puits du Diabre.

(Suite.)

— Veuve! Vous savez bien qu'elle ne l'est plus.

— Ce n'est pas ça.

La jeune bonne regardait de tous ses yeux.

— Son air, sa tournure, ses cheveux, sa figure, enfin tout, murmura-t-elle à haute voix.

— Tout quoi!

— Eh bien! ce portrait donc, dit la bonne en montrant un tableau suspendu à la muraille.

— Mon portrait! fit l'inconnu.

— Vous voyez bien! Comprenez-vous que ça ait dérangé la noce.

— Moi! pas du tout.

— Vous voulez donc que Madame ait deux hommes.

— Il paraît que c'est frappant, pensa le trouble-fête. Mais qu'est-ce que cela va devenir?

— Voilà Monsieur! fit tout-à-coup la domestique, ou plutôt celui qui ne l'est plus. Et elle montra M. Vanneau, qui arrivait par la porte du fond.

L'ancien avoué fit signe à la domestique de s'éloigner, et il ferma les portes et les fenêtres.

Il avait la mine décomposée, l'air préoccupé, le re-

gard soucieux; mais il cherchait à faire prédominer la solennité et la menace sur sa figure.

— Vrai! il y aurait conscience à montrer des scrupules pour ce gros homme. Il n'y a toujours pas grand inconvénient de s'amuser, se dit l'inconnu.

— Monsieur, dit solennellement M. Vanneau, en avançant brusquement en face de celui-ci. Je ne sais pas comment qualifier l'action que vous avez commise.

— En venant ici, et en présentant mes respects à M<sup>me</sup> Forestier? Partout, Monsieur, un salut est une politesse, répliqua avec sang-froid l'auteur du scandale.

— Je ne suis point venu ici pour plaisanter, Monsieur, mais pour savoir en quelle qualité vous vous présentez, répondit M. Vanneau interdit en face de cette assurance. J'entends les domestiques, d'anciens amis de la veuve, de ma future, répétant « M. Forestier est-là. Avez-vous vu M. Forestier? » Vous comprenez que la plaisanterie est trop violente. Votre nom, s'il vous plaît, que tout cela finisse!

— Avez-vous besoin que je vous le dise, puisque tout le monde s'écrie: M. Forestier!?

— Trêve de facéties. Vous avez vu dans quel état se trouve ma future... qui devrait être ma femme en ce moment.

— Eh bien?

— Cette effrayante ressemblance vous oblige à être de bonne foi, car le scandale est au comble. Je suis la risée

du village en ce moment. Avant que cela n'aille plus loin, voyons, vos noms et vos qualités, et je vous pardonnerai d'avoir fait l'effet du spectre de Banco, et de vous être donné des airs de revenant.

— Encore une fois, n'avez-vous pas assez de témoignages de tous les gens de la maison?

— Vous voulez donc que j'envoie chercher la force publique?

— Ah! répliqua en riant l'inconnu, vous avez de la gendarmerie à Suresnes?

— Et un maire, une maison d'arrêt, et le parquet de Paris n'est qu'à quelques lieues d'ici.

— Qu'est-ce que cela me fait? Je suis en famille.

— Monsieur, ceci passe la plaisanterie, et puisqu'il faut vous convaincre et user de rigueur, nous nous résignons à tous les inconvénients.

La figure de M<sup>me</sup> de Vatteville parut en ce moment devant les fenêtres de la cour.

M. Vanneau l'appela.

— Pardon, Madame, mais Monsieur est le plus étrange plaisant que j'aie connu. Il ne se contente pas du succès assez fâcheux qu'il a obtenu, il s'entête à continuer sa plaisanterie; veuillez lui faire comprendre, vous qui savez l'histoire de M<sup>me</sup> Forestier, le danger des mystifications trop prolongées. Je ne suis pas méchant quoique j'aie été avoué, et je serais désolé de faire arrêter quelqu'un le jour de mes noces.

tures indigènes, même dans les parages lointains. Depuis quelques années, la France a souffert de la pénurie des céréales. Elle a naturellement demandé à l'Algérie tout ce qu'elle peut produire. Les Arabes ont avantageusement vendu leurs récoltes. L'appât du gain les a énergiquement poussés dans la voie de la production. Notre exemple et l'expérience les ont engagés à tirer parti de leur admirable sol et à perfectionner leurs procédés aratoires. De là, une amélioration sensible qui, de proche en proche, a franchi le Tell pour envahir jusqu'au Sahara. Nous voyons sous l'empire ne ces faits, des espaces en friche se couvrir de moissons, des marais se convertir en prairies. Depuis longtemps experts dans l'art d'aménager les eaux, les Sahariens font de nouveaux efforts couronnés d'un succès merveilleux. L'impulsion est naturellement donnée par les autorités françaises. Nous citerons notamment le barrage colossal de l'Oued-Meleh qui aura pour résultat de fertiliser 1.800 hectares de terres excellentes et qui est entrepris avec une ardeur incroyable par deux tribus. Partout les troupeaux augmentent, le pays se boise, les cultures s'étendent, les villages se peuplent. Ajoutons que la tranquillité du pays en est d'autant plus assurée. Une des causes les plus efficaces de la longue résistance des Arabes, c'a été leur misère. Quand une tribu attend une abondante récolte et les bons effets qui s'en suivent, elle ne songe guère à la guerre sainte.

Quant à Laghouat, cette ville se transforme rapidement. Comme tous les centres sahariens, elle ne se composait guère que de misérables bicoques. Elle montre aujourd'hui avec orgueil une place entourée de bâtiments en arcades; c'est la merveille du sud. Les rues y ont été alignées, des bazars y ont été construits. C'est une cité très-pittoresque et très-habitable. En outre, grâce au barrage de l'Oued-Mezi, et aux puits qui ont été creusés par nous aux environs, les terrains jadis incultes qui l'avoisinent sont maintenant couverts de moissons.

(Constitutionnel.)

HENRY CAUVAIN.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Depuis la publication de nos articles sur les inondations, quelques personnes, dans un sentiment d'équité qui les honore, nous ont exprimé le regret que nous n'ayons pas signalé tous les dévouements, et surtout les dévouements les plus vrais, les plus dignes d'éloges. — D'autres nous ont reproché d'avoir cité les noms de gens qu'on a peu vus figurer au milieu de nos désastres.

Ces deux remarques peuvent être fort judicieuses: il est très-probable que nous avons omis; il est très-possible que nous ayons trop dit. Nous ne voulons pas nous justifier, mais il faut qu'on sache que notre intention première était de ne parler que de l'Autorité, afin que tout le monde sût bien qu'elle s'était montrée avec empressement, partout où sa présence était nécessaire, où le danger l'appelait. C'est à quoi nous ne manquerons jamais, parce que si elle est toujours sur la brèche, il est juste qu'on lui tienne compte des embarras, des soucis qu'elle rencontre à chaque pas.

En dehors de l'Autorité donc, nous ne voulions parler de personne, par cette raison d'abord qu'il est impossible de signaler tous ceux qui se distin-

guent: un rédacteur n'est pas partout, ne sait pas tout. Puis, signaler quelques personnes seulement, c'est exciter le juste mécontentement des autres. Le plus sage donc est de généraliser. Telle était notre intention bien formelle. Mais quelques personnes fort honorables et très-dignes de foi, ont insisté sur telle ou telle action généreuse, nous ont cité des noms; nous avons dû accueillir ces renseignements, nous en rapporter à ces témoignages.

Ainsi, nous n'avons personnellement fait aucun choix; nous n'aurions pas voulu en faire, parce que, à notre sens, tous nos concitoyens sont des hommes de cœur.

Nous ne parlons pas des lettres anonymes dont on nous a gratifiés depuis quelques jours. — Les auteurs de ces lettres, généralement fort convenables, n'ont que le tort de ne pas signer. — S'ils veulent une mention honorable, ils devraient se faire connaître.

Désormais donc, nous garderons le silence le plus complet, et nous contenterons de dire que, cette fois, comme dans toutes circonstances, nos concitoyens se sont montrés pleins de zèle et de dévouement.

M. Louvet part aujourd'hui pour Paris, afin d'obtenir de M. le Ministre qu'on travaille immédiatement à combler la brèche de la Chapelle. — C'est en effet le travail urgent par-dessus tout. Tant que l'eau se précipitera par là dans la Vallée, il sera impossible d'arriver à un dessèchement complet.

MM. les maires des communes non inondées de l'arrondissement ne cessent d'envoyer journellement du pain pour les malheureux inondés, et des fourrages pour les bestiaux.

Beaucoup des habitants riverains de la Levée ont déjà regagné leurs maisons dégagées des eaux, mais non d'une grande humidité. — Ils préfèrent souffrir et travailler leurs terres, s'il est possible.

On nous dit qu'il est tombé mardi, à Vernantes, Bourgueil et autres communes, une grêle épouvantable qui a détruit ce que l'eau avait épargné. Nous n'avons pu avoir de renseignements plus positifs; les communications étant toujours très-difficiles.

Par décret impérial signé à Tours le 7 juin, une commission centrale des secours est chargée de préparer et de proposer au Gouvernement la répartition entre les départements inondés, dans la proportion des pertes éprouvées par chacun d'eux, du produit des souscriptions ouvertes tant à Paris que dans les départements, en faveur des victimes des dernières inondations.

C'est également de Tours qu'est signée la promulgation de la loi par laquelle il est ouvert sur l'exercice 1856, au budget du ministère de l'intérieur un crédit extraordinaire de 2,000,000 de fr. pour secours aux inondés.

On lit dans le Constitutionnel:

Les élèves de l'Ecole de Saumur, cantonnés à Beaufort, ont donné le plus bel exemple de dévouement et de courage. Ces braves jeunes gens, qui préparaient leur carrière de lutte par une lutte

très-ressemblante, je crois que vous aurez exactement le visage de Monsieur.

— Qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est que Monsieur est dans le cas de bien des gens. J'ai vu jouer *Prosper et Vincent*, j'ai lu les *Menechmes*, les arlequinades de M. de Florian, et le procès du fameux La Guerre, dit superbement M. Vanneau.

— Bon! mais, reprit l'interlocuteur de l'avoué, vous avez vu aussi la notoriété publique enterrer des gens tout vivants. Combien de soldats ont échappé à la Sibérie depuis 1812; combien de deshérités d'outre-mer sont revenus malgré les déclarations d'absence! La Suisse n'est pas si loin, et il n'y a que quatre ans que M. Forestier est mort officiellement.

— Pourquoi n'est-il pas revenu plus tôt, s'il prétend exister?

— Qui vous dit qu'il n'ait pas voulu éprouver sa veuve?

— Ah! ça, vous prétendez être M. Forestier?

— Je ne prétends rien du tout, si ce n'est qu'à avoir en ce moment plus de droits que vous ici.

— Donc, vous revendiquez le bénéfice d'une résurrection?

— Nullement; je ne suis pas encore mort. Est-ce ma faute, si la domestique, M<sup>me</sup> de Vatteville, M<sup>me</sup> Forestier, qui en a eu une attaque de nerfs, et dix personnes, m'ont salué de ce nom?

M. Vanneau était hors de ses gonds.

contre les éléments, s'élançaient avec leurs chevaux au milieu des flots, sauvaient les malades et les infirmes et arrachaient bon gré mal gré les habitants de leurs maisons inondées. La ville et la vallée de Beaufort conserveront longtemps le souvenir des services qu'ils ont rendus dans cette circonstance désastreuse.

Le clergé accomplissait aussi son devoir de salut. Les prêtres usaient de persuasion pour déterminer les gens à quitter leurs demeures, et ne craignaient pas d'affronter les périls pour remplir leur sainte mission. Un jeune vicaire, M. Boisard, a sauvé, en se jetant dans le torrent, un homme qui avait été surpris par l'eau, et qui s'était réfugié sur un arbre.

Dans beaucoup d'endroits, les habitants réfugiés sur les digues, manquaient de pain.

Longué, 7 juin, 5 heures du soir.

Le maire. — Je suis au milieu de l'inondation pour veiller aux moyens de sauvetage, mais les bateaux nous manquent. Les inondés retardataires sont réfugiés sur les arbres. L'eau monte toujours. Nous avons à déplorer la perte d'un pauvre jeune homme qui n'a pu être sauvé, malgré le dévouement de M. Benoist, receveur de l'enregistrement, et d'un jeune soldat qui se sont jetés à l'eau pour aller à son secours.

Si le danger est partout, le dévouement ne fait défaut nulle part. Je signale particulièrement M. Sindier, élève-maréchal de l'Ecole de Saumur, et M. Coutard, tonnelier. Ils montaient un petit bateau, et ils ont à eux seuls sauvé plus de 25 personnes en courant les plus grands dangers.

Nous avons un grand nombre de réfugiés ce qui nous fait craindre de manquer de subsistances; on nous en promet de Saumur.

Nos bonnes sœurs de Saint-Vincent pourvoient le plus possible à tous nos besoins de subsistances de nuit et de jour. M. le curé préside à la distribution des vivres; plus d'une fois il a couru risque de sa vie.

MM. les officiers et les élèves placés sous leurs ordres nous ont secourus avec un zèle et une intrépidité dignes des plus grands éloges.

Tous nos ponts sont détruits, de sorte que nous n'avons plus de communications, ni avec Saumur, ni avec Beaufort.

Baugé, 7 juin, 10 heures du soir.

Le Sous-Préfet. — La crue semble s'arrêter dans les communes de Longué, Beaufort et Mazé.

L'eau monte encore à Corné, à Bagné et à Cornillé. Les moyens de sauvetage s'achèvent sur les divers points en danger. J'ai envoyé de la farine partout où il était nécessaire; on m'en envoie à l'instant 12,000 kilogr. que je distribuerai demain, mais les fourrages vont être plus difficiles à trouver. Sur ma demande, le garde-général vient d'autoriser les populations retirées sur Longué, à envoyer paître leurs bestiaux dans les forêts de l'Etat.

Si l'on veut se faire une idée de l'étendue des dommages causés par l'inondation dans notre département, on remarquera que la population des communes riveraines de la Loire s'élève à 115,452 habitants. Plus de la moitié de ces habitants, c'est-à-dire 62,206 appartiennent à la seule vallée de

M<sup>me</sup> de Vatteville avait pris un sérieux qui contrastait avec sa physionomie piquante.

— En quoi puis-je vous servir, Monsieur? dit-elle.

— En certifiant seulement les faits que vous connaissez. Vous souvient-il des circonstances du veuvage de M<sup>me</sup> Forestier?

— Parfaitement. Son mari, M. Arthur Forestier, s'est tué en suivant une chasse aux chamois qu'il avait voulu organiser avec des chasseurs de profession.

— C'est clair, dit triomphalement M. Vanneau. Les détails sont-ils précis?

— Tout ce qu'il y a de plus précis. Il paraît qu'en passant d'une roche à une autre, M. Forestier a roulé dans un précipice d'où il n'a pu être retiré.

— C'est catégorique cela. Maintenant, que pensez-vous de Monsieur? dit M. Vanneau.

— Comment l'entendez-vous?

— Vous avez connu M. Forestier.

— Pendant cinq ans je l'ai vu toutes les semaines.

— Alors il ne vous est pas difficile de démontrer à Monsieur qu'il est temps que sa mauvaise plaisanterie s'arrête.

— Pardon, dit gravement, M<sup>me</sup> de Vatteville, s'il s'agit d'attester que M. Forestier et Monsieur se ressemblent de manière à confondre le jugement, je suis prête. Vieillissez de six ans ce portait peint par Giraud, et qui n'est pas seulement une chose fort belle, mais encore

— Connaissez-vous l'article 403 du Code pénal, Monsieur Forestier d'outre-tombe?

— Pourquoi faire?

— L'article 403 punit le faux nom et la fausse qualité pour un usage moins abusif que celui que caractérise votre tentative. — De quoi?

— D'un an à cinq ans de prison!

— Quel rapport?

— Comment, dit M. Vanneau, qui devenait cramoi, vous vous laissez appeler M. Forestier? vous laissez croire que vous l'êtes?

— Pourquoi non? D'ailleurs, vous l'avouez, je laisse faire; la loi ne punit pas cela quand on n'en tire pas profit. Il n'en est pas de même de la bigamie, vous savez. On pendait autrefois, aujourd'hui on emprisonne.

— Vous voyez bien que votre menace équivaut à une prise de possession usurpée, dit M. Vanneau.

— Du tout! Vous me citez les peines qui accompagnent les faux en matière de nom; je vous dis celles qui résultent de la bigamie.

— Vous êtes témoin, Madame, répliqua M. Vanneau exaspéré, que j'ai tout fait pour éviter à Monsieur la prison et la justice. Je me lave les mains des suites; je vais requérir le maire et le garde-champêtre. Tant pis si Monsieur est encore là.

M. Vanneau fit, comme on dit au théâtre, une fausse sortie.

(La suite au prochain numéro.)

l'Authion, y compris Saumur. Sans doute tous les individus ne sont pas atteints : mais presque tous souffrent, sinon dans leurs propriétés, au moins par le concours qu'ils donnent à leurs concitoyens plus malheureux. Et nous ne comptons pas les riverains de la Sarthe, du Loir, de la Mayenne et de l'Oudon, dont un grand nombre ont éprouvé des pertes par les débordements de ces rivières, débordements causés surtout par l'élévation du niveau de la Loire qui a empêché pendant plusieurs jours l'écoulement des eaux de la Maine.

(Maine-et-Loire.)

Nous avons vu une lettre de Beaufort du 7 juin. L'eau continuait à grandir en ce moment dans les quartiers de la Rabatrie, de la Chaussée, de la rue du Marais et du Moulin; elle baignait les murs du Mail du côté de la rue Quatre-Œufs. Il n'était plus possible de sortir de la ville sans le secours des bateaux; la ville est complètement cernée. On craignait que le pont du Moulin, sur la route n° 4, de Mazé à Beaufort, ne fût emporté. Il est impossible de se figurer la rapidité du courant qui faisait refluer les eaux de la Loire dans le bassin du Moulin. Ainsi que nous l'avons déjà dit, une foule considérable des habitants de la campagne de Beaufort, des Rosiers, de la Ménitrie, s'est réfugiée dans la ville avec leurs bestiaux. On craint de manquer de fourrages. Beaucoup de personnes ont été sauvées, grâce au dévouement de M. le juge de paix qui était toujours rencontré au point où il y avait du danger; M. Beziau, l'un des vicaires, s'est aussi distingué. Quand à l'administration municipale, elle a redoublé de zèle, elle a été heureuse de trouver le concours actif et incessant des élèves de l'École de cavalerie de Saumur. (Idem.)

Mardi, sur les onze heures du matin, est apparu autour du soleil, le météore lumineux connu sous le nom de *halos*; il se montre rarement aussi prononcé, et avec des couleurs aussi vives. Chacun alors de former des hypothèses et de répéter les vieilles croyances transmises de bouche en bouche sur les événements qu'il annonce. Quelques heures après, le ciel s'est obscurci, le soleil a complètement disparu, et le tonnerre s'est fait entendre dans le lointain. Plaise à Dieu qu'un orage violent n'ait pas éclaté sur quelques communes.

On écrit de Montrevault, le 3 juin :

Hier, à sept heures du soir, une trombe effrayante s'est abattue sur Montrevault où elle a produit d'assez grands désastres. Trois orages formés dans des directions différentes, à l'est, au sud et à l'ouest, se sont réunis et ont éclaté à la fois sur ce mamelon en terrasses, si pittoresque, qu'on appelle Ville de Montrevault et l'ont inondé de pluie et de grêle. Tous les jardins et vergers ont été ravagés. La belle vallée où se trouve l'établissement d'horticulture de la famille Perrault, si riche, si bien cultivé naguère, ne présente plus qu'un tableau de désolation, qu'un amas de débris d'arbres et de végétaux.

Heureusement pour le pays, l'ouragan ne paraît pas s'être étendu au-delà des sept collines qui entourent Montrevault et les céréales n'ont pas dû souffrir.

Ce même orage a produit des effets désastreux à Morannes. Les grêlons, dont la grosseur variait de celle d'une noix à celle d'un œuf, sont tombés en telle quantité que le lendemain il y en avait encore sur quelques points une hauteur d'un demi-mètre.

La compagnie d'Orléans a commencé ses expropriations à l'amiable pour l'établissement du chemin de fer de Saint-Nazaire à la sortie de Nantes. Ces transactions s'opèrent facilement.

Les travaux se poursuivent avec activité sur toute la ligne, et on espère que le chemin de fer sera terminé et livré à la circulation le 1<sup>er</sup> mars 1857.

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

La saison est venue où, selon leur cruelle habitude, les enfants vont organiser une croisade contre les petits oiseaux en se répandant dans les campagnes et dans les forêts pour s'emparer de leurs nids, de leurs œufs, de leurs familles et pour en opérer impitoyablement la destruction. C'est faire une guerre aussi injuste qu'absurde, et à laquelle il serait grand temps de mettre fin une bonne fois. La mission que la Providence a confiée aux petits oiseaux est plus utile qu'on ne le pense généralement. Elle ne se borne pas à embellir de leurs chants et de leur présence le riant séjour que le printemps leur a préparé; elle consiste surtout à mettre des limites à l'effrayante multiplication des insectes. Sans leur secours, le hanneton, la chenille, le vermineau, la limace, l'acarus, les larves de toute espèce dévoreraient nos moissons, nos légumes, les feuilles et les fruits de nos arbres. On con-

naît les dégâts qu'ils font, malgré ces utiles auxiliaires.

L'hirondelle à queue fourchue, le grand et le petit martinet sont constamment occupés à nettoyer l'atmosphère des nombreux insectes ailes qui la remplissent et la vicient; le rossignol et la fauvette à tête noire, ces hôtes charmants de nos bocages, font une guerre acharnée à la population ennemie qui les dévaste; le rouge-queue poursuit sur nos toits la mouche et le cousin, qui envahissent nos appartements; la fauvette grisée habite les haies, les buissons isolés, les champs de colza, les prairies isolées, et se trouve partout où il y a un vermineau ou une mouche propre à lui servir de pâture. C'est une chose merveilleuse que la manière dont la mésange sait faire la toilette d'un arbre. Pas une branche, pas un bourgeon qu'elle ne visite; elle frappe à coups redoublés de son bec solide l'écorce pour en déloger sa proie. Les granivores eux-mêmes, le moineau et le pinson, par exemple, deviennent insectivores pendant toute la belle saison. Le moineau, en particulier, est un grand consommateur de hannetons, ces nuisibles héritiers du hideux ver blanc.

Et que fait l'homme dans cette grande lutte de la puissance destructive contre la puissance productive? L'homme s'entend avec ses ennemis; lui qui se plaint de la chenille et de l'acarus, lui dont l'alcute et le charançon dévorent les blés, fait une guerre d'extermination à l'oiseau que la nature lui envoie pour le délivrer de la chenille, de l'alcute, du charançon; car ces insectes, dans les métamorphoses qu'ils subissent, ont un moment d'existence aérienne qui les expose à devenir la proie de l'hirondelle et des autres oiseaux. On sait que quelquefois le blé s'envole des greniers.

Si les propriétaires entendaient leurs véritables intérêts, ils protégeraient de tout leur pouvoir les nids d'oiseaux; ils favoriseraient la multiplication de ces êtres charmants, dont le nombre diminue chaque année, à mesure que se propagent les insectes, fléau du cultivateur et du jardinier.

Mais c'est aux parents, aux instituteurs à faire sentir à leurs enfants, à leurs élèves tout le mal que produit leur fatal instinct de destruction et à les détourner, par tous les moyens de persuasion, de continuer cette guerre d'extermination qu'ils livrent aux petits oiseaux, presque toujours sans profit pour eux. Du reste, la loi sur la chasse a donné à l'autorité administrative le pouvoir d'arrêter le mal en défendant, sous peines de droit, la destruction des nids d'oiseaux. Cette défense a déjà été prescrite dans plusieurs départements, et nous apprenons, par un journal voisin, que la destruction d'un nid de rossignol constatée par procès-verbal a provoqué une condamnation à seize francs d'amende. Dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture, si éprouvées déjà par les intempéries, il est vivement à désirer que la défense dont nous parlons se généralise dans tous nos départements.

#### SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.

BUREAU DE L'*Echo Saumurois*.

1<sup>re</sup> Liste.

MM. Millon-Guitard,	20 fr.
Beaupaire,	10
Lucien Huard,	60

Total, 90 fr.

BUREAU DE LA RECETTE PARTICULIÈRE, 400 fr.

Mairie de SAUMUR.

M. Louvet, indépendamment de la souscription faite à Paris, 500 fr.

Total de la 1<sup>re</sup> liste, 990 fr.

Pour la chronique locale et de l'ouest: P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* du mardi 10 :

L'EMPEREUR A ANGERS.

Hier, l'Empereur n'est pas arrivé à midi, comme il était attendu d'abord; une dernière dépêche a annoncé qu'il arriverait seulement vers six heures.

Les groupes nombreux rassemblés rue de Paris, sur le boulevard et rue Saint-Aubin se sont dispersés aussitôt qu'on a su la nouvelle, pour se reformer plus nombreux et plus compactes entre quatre et cinq heures.

Un vif sentiment de curiosité se peignait sur tous les visages.

Au moment de l'arrivée de l'Empereur, signalée par un piqueur, vers six heures, une foule immense, échelonnée sur deux rangs jusqu'à la Préfecture, se pressait pour le voir passer.

Un piquet de gendarmerie précédait la voiture de l'Empereur.

Sa Majesté était dans une voiture découverte, et

portait l'uniforme de général de division, petite tenue, en tunique et képi. Elle portait sur la poitrine trois décorations.

L'Empereur était accompagné du général de Goyon, du général Fleury et de M. de Puysegur.

Sa Majesté est descendue dans la cour de la Préfecture à six heures et quart.

L'Empereur a été reçu au bas de l'escalier par M. le Préfet, ayant à côté de lui M<sup>re</sup> l'Evêque, et entouré des fonctionnaires supérieurs. M. le premier Président, M. le général baron d'Angell, M. le receveur-général, etc.

L'Empereur paraissait fatigué et fortement préoccupé.

Sa Majesté, après s'être reposée quelques instants, s'est rendue à la Pyramide avec M. le Préfet, M<sup>re</sup> l'Evêque et MM. les ingénieurs.

L'Empereur est monté sur le Belvédère de la maison de M. Montrieux, d'où il a pu embrasser d'un coup d'œil toute l'inondation du bas de la Vallée jusqu'aux Ponts-de-Cé. Après tant de spectacles de désolation que Sa Majesté avait eus successivement sous les yeux dans son voyage du Midi et dans sa visite à Tours, celui-ci a paru produire sur elle une impression extrêmement pénible. Ces villages engloutis dont on ne voit que les clochers et quelques faites de leurs maisons, ces carrières envahies aussi par le déluge et dont les cheminées baignent dans l'eau, peut-on imaginer rien de plus triste et de plus navrant pour le chef de l'Etat, promenant ses regards sur tant de désastres et cherchant les moyens d'y remédier.

L'Empereur avec les personnes qui l'accompagnaient, a visité ensuite en canot Trélazé et la carrière des Grands-Carreux.

On ne peut se faire une idée de l'accueil empressé et reconnaissant que Sa Majesté a reçu partout sur son passage. Les carriers et leurs familles ont montré surtout le plus vif enthousiasme. Ils ont témoigné par des larmes leur profond attendrissement. Une femme s'est jetée à genoux en demandant la grâce de son fils, qui lui été accordée sur-le-champ.

L'Empereur est rentré à huit heures et demie à la Préfecture. Il a paru satisfait de son voyage.

Au dîner qui a suivi se trouvaient M<sup>re</sup> l'Evêque et plusieurs fonctionnaires supérieurs.

Les édifices publics étaient illuminés et beaucoup de maisons ont été pavées de drapeaux.

L'Empereur est parti ce matin à huit heures pour Nantes.

L'escorte se composait comme hier de hussards, qui ont fait le service avec la ligne.

L'Empereur, outre une somme de quatre mille francs, et de nombreuses et larges libéralités personnelles faites à Trélazé et ailleurs, a laissé sur sa cassette particulière à M. le Préfet une somme de cinquante mille francs pour secours aux inondés.

Par ordre de Sa Majesté, S. Exc. le Ministre de l'intérieur a mis aussi à la disposition de M. le Préfet une somme de cent mille fr. sur le crédit de deux millions.

A son départ d'Angers, Sa Majesté a remis 10,000 fr. à M. le Préfet pour les inondés de Saumur. (Union de l'Ouest.)

#### FAITS DIVERS.

Les nouvelles que nous recevons du nord de la France et des contrées qui n'ont pas eu à souffrir des inondations annoncent une apparence de récoltes magnifiques.

— Lors de la visite faite par l'Empereur à la Guillotière, une vieille femme, qui est dans une position voisine de la misère, s'approcha, poussée par la curiosité, du cheval de Sa Majesté, et reçut trois pièces d'or. Fort étonnée de cette libéralité, à laquelle elle ne s'attendait pas, la vieille femme regardait avec étonnement l'or qui brillait dans sa main. « L'Empereur vous a prise pour une inondée, lui dit un ouvrier. — Dans ce cas, répondit la pauvre, cet or n'est pas pour moi; notre maison est debout, Dieu merci. » Et avec une délicatesse qu'elle ignorait elle-même, la vieille femme remit à des inondés la somme qu'elle venait de recevoir.

— M<sup>me</sup> U..., habitant Colmar, était à table il y a quelques jours, lorsque le facteur de la poste lui apporta une lettre de son fils, maréchal-des-logis-chef de cavalerie, qui annonçait à sa mère sa prochaine arrivée à la maison, revenant de la guerre de Crimée. La joie de la bonne mère fut telle, à la lecture de cette lettre, qu'elle tomba inopinément à la renverse pour ne plus se relever; on présume, dit le *Journal du Bas-Rhin*, que l'explosion de la joie a amené la rupture d'un vaisseau dans la tête.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## A CÉDER

De suite ou pour Noël 1856,  
L'AUBERGE DU GRAND TURC,  
Sur les ponts à Saumur.  
Avec ou sans mobilier.  
S'adresser à M. GUYOMARD, qui  
l'occupe, ou à M. MILLOCHEAU-  
MAFFRAY. (359)

## A VENDRE

UNE GRANDE ET BELLE  
MAISON,  
Située rue du Prêche, entièrement à  
l'abri des plus hautes inondations,  
même dans les caves.  
S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire,  
rue d'Orléans, ou à M. PERSAC, pro-  
priétaire à Saumur. (360)

## A LOUER PRÉSENTEMENT

JOLIE HABITATION, JARDIN y  
attenant, planté de 400 arbres fruitiers.  
Le tout situé au Pont-Fouchard.  
S'adresser à M. PINEAU-PRIER.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

## ADJUDICATION

Le dimanche 22 juin 1856, à midi,  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup>  
LE BLAYE, notaire à Saumur,

D'une MAISON, à Saumur, rue  
Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 53.

On pourra traiter de gré à gré avant  
l'adjudication.

S'adresser audit notaire ou au pro-  
priétaire, M. Gondrand, épicier, rue  
d'Orléans. (357)

M. SIMON, huissier à Saumur,  
demande un premier CLERC. (352)

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,  
UNE MAISON,  
Sise à Saumur, quai de Limoges,  
occupée par M. Béatrix.  
S'adresser à M. HERBAULT, à Nan-  
tilly. (257)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
Une MAISON avec JARDIN, sise à  
Saumur, rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 7.  
S'adresser à M. ANGIBAULT, mar-  
chand à Saumur. (160)

## A VENDRE

### OU A LOUER

1<sup>o</sup> Une MAISON formant l'angle de  
la rue Dacier et de la Grand'Rue.

2<sup>o</sup> Belle MAISON, au Pont-Fou-  
chard, occupée présentement par M<sup>mo</sup>  
Renaud-Bardet.

## A VENDRE

Un CLOS, situé audit lieu du Pont-  
Fouchard, avec jardin affié d'arbres  
fruitiers, et jolie petite maison, pres-  
soir, écurie et belle cave voûtées sous le  
bâtiment; le tout contenant 2 hectares.

Et deux petites FERMES, situées,  
l'une à la Rompure et l'autre rue des  
Grouards, commune de Saint-Lam-  
bert-des-Levées.

S'adresser, pour le tout, à M.  
GAURON-LAMBERT, à Saumur. (332)

## A LOUER PRÉSENTEMENT

OU POUR LA SAINT-JEAN,  
MAISON avec Cour et Jardin,  
64, Rue du Portail-Louis.  
S'adresser à M<sup>mo</sup> veuve LINACIER,  
rue Bodin, ou à M. LINACIER. (151)

## AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M.  
Dumont, ph<sup>en</sup> à Cambray, dans sa  
Pommade anti-dartreuse, a été recon-  
cunue bonne par l'Académie impériale  
de médecine, et son travail sur cet  
objet déposé honorablement dans les  
archives de cette illustre assemblée,  
le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit  
d'une manière certaine toutes les DAR-  
TRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAI-  
SONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c.  
(Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt:  
à Saumur, pharmacie de M. Damicourt,  
place de la Bilange; à Angers, ph<sup>ie</sup>  
Ménière. (59)

## PERLES D'ÉTHÉR DU DR CLERTAN.

MENTION HONORABLE, EXPOSITION 1855. — Ce nouveau moyen d'admi-  
nistrer l'Ether est approuvé par l'Académie impériale de Médecine.  
En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les per-  
les agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'esto-  
mac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse.  
— Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin,  
45; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-  
Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontemps,  
ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-  
Fontaine, PELTIER, ph. (24)

## LOTÉRIE DE STE-CATHERINE-DE-FIERBOIS, A TOURS.

Prix du Billet 50 centimes. — Au bureau du journal et chez M. LECOTTIER,  
relieur, rue du Petit-Maure. (283)

USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL-SUR-MARNE.  
MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT.

## AVIS.

Le succès du *Chocolat Menier* suit toujours une marche ascendante.  
La fabrication loyale et très-soignée de ce produit, ses qualités alimentai-  
res spéciales, le font rechercher autant par les malades que par les vrais  
amateurs de Chocolat. Cette préférence est bien légitimement due à la  
*maison Menier*, qui l'emporte sur toute autre fabrique par sa longue ex-  
périence et par une habileté bien reconnue à perfectionner les produits  
qu'elle livre au public.  
Pour éviter les pièges de la contrefaçon, il faut n'avoir confiance  
qu'aux tablettes portant le nom *Menier*, lisiblement écrit sur une étiquette  
à quatre médailles. (169)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

## LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infailible pour arrêter la chute des cheveux et  
les faire pousser en très-peu de temps,  
Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE  
pour blanchir et adoucir le teint et ef-  
facier les taches de rousseur.

COLD CREAM.  
VELOUTINE DE VIOLETTE  
nouvelle Pâte pour adoucir la peau et  
prévenir les gerçures.

VIOLETTINE DE VIOLETTE  
pour faire briller les cheveux et les  
rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR  
à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN  
ET EAU DE VERVEINE DES INDES

SAVONS { aux fleurs de Magnolia,  
aux fleurs de Pêcher,  
et au Miel.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,  
A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.  
On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN.

## HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

### VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N<sup>o</sup> 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux pro-  
duits du même genre et très-recherché par son parfum sa-  
nitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIEN-  
TAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt  
à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

## GRANDE BAISSÉ DE PRIX OFFERTE AUX DAMES

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

(Journal des Salons et des Modes parisiennes. — Directrice: M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Voulant faire profiter ses abonnés des avantages de la nouvelle loi qui réduit de moitié les droits de poste sur les publications périodiques, ne coûte plus,  
pour Paris, que 15 fr. par an; six mois 8 fr.; trois mois 5 fr.; et pour les départements, la Corse et l'Algérie, que 18 fr. par an; 10 fr. pour six mois; 6 fr. pour  
trois mois; ce qui ne l'empêche pas de conserver sa supériorité de rédaction et de paraître toujours trois fois par mois, soit 36 fois par an, avec trente gravures  
de modes colorées, quinze planches de dessins de broderies par M. Mille, notre premier dessinateur en ce genre, quinze planches de patrons de grandeur natu-  
relle pour robes chapeaux, manteaux, vêtements d'enfants, lingerie, etc., environ quarante morceaux de musique pour chant et piano, et une multitude de  
dessins et modèles pour travaux de dames, en tapisserie, filet, crochet, tricot, etc.

Tous les journaux de modes ne paraissant qu'une fois par mois coûtent 10, 12 et 14 fr. par an.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois, au gré du souscripteur. — Bureaux à Paris, 30, rue des Jeûneurs. — Envoyer franco un bon sur la poste à  
l'ordre du Directeur ou s'adresser aux libraires et aux messageries.

Pour la BELGIQUE, on reçoit les abonnements au même prix que pour la France, à l'Office de publicité, 39, rue Montagne-de-la-Cour, à Bruxelles.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,